

ÉDITO DU MAIRE

PÉRIODE PRÉÉLECTORALE : PRUDENCE ET NEUTRALITÉ POUR LA COMMUNICATION DES COMMUNES

L'action municipale s'inscrit, entre autres principes, dans des logiques de cohérence et de continuité. La cohérence et la continuité s'imposent quotidiennement au travers d'un projet local qui trouve son équilibre entre besoins et moyens, d'un exercice à l'autre.

Comme il ne peut y avoir de vacance dans la gestion, il en est de même de l'absence d'information. Communiquer et rendre compte alors régulièrement des résultats de l'action municipale relève autant du devoir de l'élu que de l'évidence. Cependant, à quelques mois des élections municipales, les règles de communication nous imposent une prudence toute particulière sur la forme, le contenu et la gestion des supports d'information. S'il est toujours possible de distinguer la communication institutionnelle de la communication électorale, il faut avoir à l'esprit qu'à partir du 1^{er} septembre 2019 nous entrons dans la période préélectorale. Dans les six mois précédant le scrutin, les actions de communication mises en œuvre par la commune sont encadrées par le code électoral, complété il y a peu par la loi du 15 septembre 2017. Dans l'attente d'une nouvelle réforme électorale ?

Pendant cette période, toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion de la collectivité, utilisant les moyens institutionnels de la collectivité, est à proscrire. Sauf à devoir respecter les quatre principes cumulatifs : neutralité, antériorité, régularité, identité.

Neutralité en conservant le genre informatif, factuel et pratique que nous avons utilisé jusqu'alors. Antériorité et régularité en ne changeant rien aux modes antérieurs de diffusion et à leur périodicité (le prochain paraîtra en fin d'année). Même s'il est utile de préciser que la refonte du site internet, le format et la charte graphique du bulletin (amorçés depuis le bulletin de juin 2018) sont le fruit d'un long travail qui voit son aboutissement aujourd'hui, l'identité en est peu affectée.

Dans cet exercice délicat, nous allons essayer de vous intéresser à la vie locale en vous livrant l'information du moment, sans pression et... en toute neutralité.

Une excellente rentrée à vous, enfants et parents, actifs et retraités, car, pour toutes et tous, septembre est déjà une autre saison.

Philippe DENIAU

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE

LA RENTRÉE 2019/2020 EST PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION

Outre le projet de classe semi-flexible (article page 03), l'informatique et le numérique prennent désormais place à chaque niveau de classe. Après plusieurs mois de travail, le dossier ÉNIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité) trouve son épilogue par la signature de la convention avec l'Académie d'Orléans-Tours, le versement d'une subvention exceptionnelle de 7 000 € pour le financement et l'installation des équipements d'un montant total de 14 670 €. Ce programme sonne la fin de « l'atelier informatique », groupé en un seul lieu sous les toits de l'école et équipé de matériels informatiques réformés au profit d'équipements disponibles dans toutes les classes et fonctionnant en réseau. Le matériel, acquis auprès de la société Motiv'solutions Val de Loire, sera installé dans le courant du mois de septembre : 4 vidéoprojecteurs et un écran, 1 unité centrale, 4 bornes wifi, 13 ordinateurs portables, 4 tablettes pour les maternels et autant de casques audio. L'évolution des supports, l'interactivité et le confort d'utilisation sont autant d'atouts qui permettront aux élèves comme à l'équipe éducative de travailler dans un environnement numérique adapté aux programmes actuels. Un sujet reste cependant en suspens. La proposition du GIP RECIA portant sur la fourniture et l'installation d'un serveur, d'un commutateur et la mise en service du système de sécurisation des accès internet paraît inadaptée. Elle sera étudiée en commission après rencontre avec le GIP RECIA.

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

4

C'est le nombre de classes (toutes à double niveau).

87

C'est le nombre d'élèves de cette nouvelle année scolaire.

3,54 €

C'est le prix du repas facturé pour un élève de maternelle.

3,68 €

C'est le prix du repas facturé pour un élève de primaire.

7,51 €

C'est le prix de revient toutes charges comprises d'un repas.

48 €

C'est la participation de la commune à l'achat de fournitures par enfant.

MARTINE PART À LA RETRAITE



Martine Defeing, pour certains « Martine », pour beaucoup « Madame Defeing », était en poste depuis 2014 en qualité d'agent technique. Elle est connue pour son énergie, sa gentillesse et sa bonne humeur. Durant ces cinq années, Martine aura marqué les esprits que ce soit au sein de l'école ou auprès de la collectivité. Tout le monde s'accorde à dire qu'elle va nous manquer.

Ce n'est donc pas sans une certaine émotion que nous lui avons souhaité une excel-

lente retraite lors de son « pot de départ ». Mais Martine, parée de son sourire, nous a rappelé qu'elle vit toujours à Saint-Ouen-les-Vignes et qu'elle ne manquerait pas de venir nous rendre de petites visites.

Alors nous vous disons encore merci Martine et à bientôt.

LE FESTIVAL BD

UNE BULLE D'OXYGÈNE...

Le dernier week-end de juin a vu se dérouler le 12^e Festival BD « Les Courants ». Une trentaine d'auteurs et de dessinateurs étaient présents pour présenter et dédicacer leurs œuvres. Un moment convivial qui a vu défilier bon nombre d'audoniens mais aussi de nombreux habitants des communes voisines et au-delà, malgré une chaleur caniculaire. La présence de la station « Radio Active », installée grâce au support technique de la commune, a permis à l'événement de sortir des limites de Saint-Ouen-les-Vignes. Comme chaque année, le comité des fêtes a relevé avec succès le lourd défi de l'intendance. Sans oublier le magnifique feu d'artifices qui a ponctué le week-end, co-financé par la commune et le comité des fêtes.

Nous vous donnons rendez-vous pour le 13^e Festival BD « Les Courants ».

UN TRÉSOR À LA MAIRIE

Eh oui ! Il y a bien un trésor à Saint-Ouen-les-Vignes. Connues des élus et de quelques curieux, ignorées du plus grand nombre, les archives municipales recèlent des pans entiers de notre histoire. Leurs valeurs patrimoniale

et mémorielle méritent toutes les attentions. Le premier registre d'état civil remonte à l'an 1560 (?) et le premier registre des délibérations date de 1790. Numérisées par les Archives Départementales, nous avons le privilège de disposer des originaux sur place. Une chance qui pourrait se transformer en drame si leur perte

Longues vies
aux archives
anciennes
pour... 2 724 €

devait être constatée par manque de précaution (incendie, vol, vandalisme...). Depuis peu, les précieuses archives ont quitté l'ancienne bibliothèque vitrée pour une armoire forte ignifugée qui découragera, nous l'espérons, les flammes et les malveillants.

UN NOUVEAU VÉHICULE

À la fin du 1^{er} semestre 2019, le véhicule léger que possédait la commune est arrivé en fin de vie. En effet, l'état du véhicule l'empêchait de passer le contrôle technique avec succès. Il a donc été décidé de le remplacer. Le choix s'est arrêté sur un véhicule Fiat essence. Le prix fut négocié afin que cet investissement ne dépasse pas la somme de 10 000 €. C'est un excellent prix pour un véhicule neuf et équipé. C'est pourquoi depuis quelques semaines vous pouvez voir les agents municipaux utiliser ce nouveau véhicule.



MÉMO

N'oubliez pas que les comptes-rendus de conseils municipaux sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la commune www.saint-ouen-les-vignes.fr

ÉTAT CIVIL



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Vincent OVIGNY et Laétitia LEROUX – Mariés le 18 mai
105 rue Jules Gautier

Jimmy BARREUX et Juliette FERRISSE – Mariés le 8 juin
26 rue des Souchardières



TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Adam LANTOINE – Né le 22 juin
30 allée des Hautes Masnières

Jules ROBINEAU – Né le 29 juillet
29 rue de la Montagne



AVEC NOS REGRETS

M. Désiré GAUTHIER – Décédé le 19 mai
60 rue Jules Gautier

Mme Jacqueline LADOIRE – Décédée le 11 juin
51 rue Jean Antoine Genty

Mme Marie-Madeleine MOREAU de BELLAING épouse RIMPOT – Décédée le 21 août
Le Buisson, 34 route des Foucaudières

LA CLASSE SEMI-FLEXIBLE !

Pour cette rentrée scolaire, les élèves vont découvrir un nouveau cadre d'apprentissage. Plus particulièrement les classes de Mesdames Forrez et Defois-Froger.

Mais qu'est-ce donc ?

Nous avons demandé à Madame Forrez de nous expliquer en quoi cela consiste et quels sont les avantages de ces changements.

« Partant du principe qu'il nous est demandé de différencier le travail selon les besoins des enfants, il nous est apparu qu'il fallait fonctionner selon des niveaux d'acquisition des compétences et donc, inévitablement, différents, selon les élèves. Le rythme d'apprentissage des uns n'est pas le rythme des autres. Chaque élève avance donc à son rythme selon un plan de travail. De ce fait, puisqu'ils ne font pas la même chose en même temps, il est nécessaire que le matériel de chaque niveau soit accessible aux enfants. C'est pour cette raison que nous avons sollicité la commune pour l'acquisition d'un mobilier qui puisse s'adapter à ce fonctionnement en ateliers. De plus, selon les recherches en neuro-psychologie et en pédagogie, il apparaît que l'école ne répond pas au besoin de mouvement des enfants. Leur demander de rester assis à la même place durant plusieurs heures leur demande un coût attentionnel qui de ce fait, laisse moins de place aux apprentissages nécessitant également de la concentration. La concentration n'étant pas infinie, il nous apparaît judicieux de nourrir ce besoin de mouvement afin d'augmenter les capacités de travail. C'est ce que préconise également toutes les recherches sur les intelligences multiples et la nécessité de verbalisation des apprentissages. Dans cette logique, les enfants ont la possibilité de travailler à une autre place que la leur, puisque le travail en ateliers demandé est souvent de la manipulation de matériel où il n'y a pas forcément d'écrit. Ils peuvent donc s'asseoir à différents endroits de la classe où ils se sentent au mieux pour travailler. Nous souhaitons donc amener d'autres solutions d'assises telles que la petite table, les plateaux, les blocs-notes sur lesquels s'appuyer, les Z-tool qui leur permettent d'avoir un plan de travail face à eux, les coussins de méditation etc. »

Sur des temps et des activités déterminés les enfants choisiront leurs supports de travail.

Sur des temps et des activités déterminés les enfants choisiront leurs supports de travail.

La commune a affecté la somme de 1 000 € au titre de l'investissement. Nous souhaitons aux enseignantes, aux élèves et à leurs familles une excellente rentrée scolaire.

PLUI : ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), il est prévu l'organisation d'une enquête publique menée par une commission d'enquête désignée par le tribunal administratif.

Cette enquête se déroulera du 21 octobre au 22 novembre 2019.

Les lieux, dates et horaires seront communiqués ultérieurement par la Communauté de Communes du Val d'Amboise et nous ne manquerons pas de vous en informer par affichage en mairie ou sur le site internet de la commune.

VENTE DE REMORQUE !

La commune met en vente une remorque de marque SUIVIT. Année de 1^{re} mise en circulation 24/09/2001, PTC OT950, PAV OT300, longueur (hors flèche) 2m50, largeur 1m60, simple essieu, ridelles fournies.

La remorque sera visible les samedis matin sur demande, jusqu'au 30 septembre 2019 ou sur rendez-vous (appeler au : 02 47 30 18 87).

Les offres devront être déposées en mairie sous pli cacheté (enveloppe fournie en mairie au dépôt de l'offre) pour le 30 septembre 2019 10h00 au plus tard. Le dépouillement s'effectuera en mairie le 30 septembre 2019 à 11h00 en présence des enchérisseurs qui le souhaitent. La personne ayant réalisé la meilleure offre remportera l'enchère. Le bien sera pris en l'état.

Mise à prix : 1 000 €. À vos offres !

REZO POUCE



L'AUTO-STOP REVIENT PARMIS NOUS

Quels que soient les populations, les générations, les activités et les territoires, la mobilité est un enjeu d'avenir pour nous tous. Il l'est certainement davantage et dès maintenant pour les 20 à 40 % de personnes ne possédant pas de véhicules ou ne conduisant plus. Pour répondre aux problématiques de déplacement, notamment en secteur rural, les usagers et les collectivités rapprochent les initiatives pour compléter l'offre de transports existante, l'inventer, voire la réinventer. Avec REZO POUCE, rien de révolutionnaire en sorte ! La vieille recette économique de l'auto-stop est réhabilitée mais rajeunie en mode numérique et sécurisé.

En quelques mots, de quoi s'agit-il ?

Alors que le covoiturage s'envisage principalement sur les longues distances, l'auto-stop, avec REZO POUCE, propose une solution complémentaire de covoiturage sur courte distance, dans un même bassin d'activité ou de vie. Pour notre secteur, mal desservi dans la journée par les transports en commun, l'objectif est de mettre en relation des conducteurs, volontaires ; identifiés par un autocollant posé sur leur pare-brise, et des passagers potentiels. Dans la pratique, deux possibilités se présentent pour entrer en relation :

- soit le conducteur et le passager sont équipés d'un smartphone et la relation peut s'établir par connexion au site internet dédié ;
- soit le passager se rend aux arrêts identifiés REZO POUCE et le conducteur, sur son trajet, attentif au pouce levé, s'arrête et s'informe de la destination de l'auto-stoppeur. En général, cela doit être la même.

À ce jour, le travail de la commune a consisté à déterminer avec la Communauté de Communes de Val d'Amboise, adhérente à l'association développant le site rezopouce.fr, les arrêts les plus appropriés sur son territoire (2 sur la RD 31, direction Amboise et Château-Renault, et 2 dans le bourg). Dans un second temps, les arrêts seront matérialisés et nous engagerons une campagne d'information pour entrer dans la phase pratique. La mise en place complète sur le territoire d'Amboise est souhaitée pour la fin de l'année 2019.

PRENEZ-DATE !

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 21 septembre 2019

Balade patrimoine à la lueur des bougies organisée par le Pays-Loire-Touraine, il s'agit d'une déambulation gratuite, en famille, avec commentaires et animations au cœur de notre village, à la lueur des bougies. À partir de 20h00 jusqu'à environ 22h00. Une très agréable surprise vous attendra en fin de parcours.

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 29 septembre 2019

Le repas des Aînés aura lieu au foyer rural.

CONCERT EMMANUEL CHABRIER

Dimanche 29 septembre 2019

Vous aimez le chant choral, les voix a *capella*, le répertoire des XX^e et XXI^e siècles, les découvertes musicales, les cheminements inattendus ? Le prochain concert organisé par l'association *Un Temps Cité* est pour vous. Au cours du « Voyage de Tristan », avec les chanteurs du chœur Emmanuel Chabrier dirigés par Dominick Malmasson, vous découvrirez la vitalité actuelle, à travers le monde, de la musique de chœur. Rendez-vous le dimanche 29 septembre, dans l'église, à 17h30, après le repas des Aînés.

OPERABUS

Jeudi 21 novembre 2019



La culture devient mobile ! Séance organisée prioritairement pour 45 enfants (de 6 à 10 ans). Spectacle pédagogique d'opéra dans une salle de style baroque reconstituée dans un bus itinérant, organisé par l'ensemble Harmonia Sacra.

LES PASSEURS DE LIVRES

Samedi 23 & dimanche 24 novembre 2019

Organisé par l'association *Un Temps Cité* (U.T.C). Pour participer à ce vide-bibliothèques, dans le Foyer Rural et la salle du Conseil, réservez un emplacement auprès de Michel DESVAUX : michel.desvaux@laposte.net ou tél. : 02 47 23 27 57.

Vous pouvez aussi alléger vos bibliothèques en déposant les livres qui vous encombrant, mais en très bon état et récents, en mairie à l'intention d'*Un Temps Cité* (U.T.C). De toute façon, vous y serez accueillis pour dénicher livres, documents anciens et quelques cartes postales, CD, DVD, etc.

FESTIVAL AU LONG COURT

LE CINÉMA EN BAS DE CHEZ SOI

L'objectif est le tournage de 5 courts métrages sur le territoire de notre Communauté de Communes, coécrits et coréalisés par des habitants de ces communes, avec l'aide de l'association « Les Tontons Filmeurs », avec pour thème : Le paradis perdu.

Les équipes constituées travailleront en ateliers (écriture des scénarii, techniques de tournage, réalisation, projection) à partir du samedi 9 novembre 2019, jusqu'à la projection en mars 2020 (date à confirmer en fonction de l'organisation des élections municipales).

Si vous souhaitez faire partie des créateurs, venez assister à la réunion publique qui aura lieu le mardi 10 septembre 2019, à 18h30, à Ethic-Etapes 1 rue Commines dans l'Île d'Or d'Amboise.

ACTIVITÉS AU FOYER RURAL DE SAINT OUEN LES VIGNES

C'est la rentrée, reprise de nos activités pour une nouvelle saison !

ART FLORAL : animatrice Nicole Grenouilloux.

Une fois par mois à 18h00 le 3^e jeudi à partir du 19 septembre.

RANDONNÉE PÉDESTRE : animateur Gilles Dargouge.

Une sortie par mois le 3^e dimanche, sur les sentiers de Saint-Ouen-les-Vignes et des communes environnantes à partir du 22 septembre.

INFORMATIQUE : animateur André Mahieux.

Le lundi et le mercredi de 17h00 à 19h30 à partir du 02 septembre.

ASTRONOMIE : animateur Pascal Jouanneau.

2 fois par mois le lundi à 20h00 à partir du 09 septembre.

PÉTANQUE : animateur Philippe Garrigou.

Le lundi et le jeudi de 14h00 à la tombée de la nuit. Il n'y a pas d'arrêt, c'est toute l'année.

THÉÂTRE : animatrice Anne-Marie Vallet.

Reprise des répétitions le vendredi 27 septembre pour des représentations publiques :

- samedi 25 janvier 2020
- dimanche 26 janvier 2020
- vendredi 31 janvier
- samedi 1^{er} février 2020
- dimanche 02 février 2020

Si ces activités vous intéressent, contactez les animateurs, ou Dominique Soulat au 02 47 30 17 94.

MAIRIE

4 Place de l'Église – 37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES

02 47 30 18 87 / mairie-st-ouen-les-vignes@wanadoo.fr / www.saint-ouen-les-vignes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ

Mardi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ

Mercredi : FERMÉ

Jeudi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ

Vendredi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 17h30

PERMANENCES :

MAIRE :

M. Philippe DENIAU : samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

ADJOINTE ENVIRONNEMENT-URBANISME :

Mme Dominique LAMBERT : jeudi après-midi sur rendez-vous

ADJOINT BÂTIMENTS-VOIRIE-ASSAINISSEMENT :

M. Pascal CONZETT : lundi de 10h00 à 12h00

ADJOINT COMMUNICATION-ANIMATION-CULTURE :

M. David FORREZ : samedi de 8h30 à 10h30 sur rendez-vous

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES :

Mme Claudette COURTOIS : vendredi de 10h00 à 12h00